



# DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES

23, Rue de Pied-de-Fond – C.S. 18312 – 79043 NIORT Cedex 9

☎ 05.49.79.18.52



05.49.79.46.36

@ [district@foot79.fff.fr](mailto:district@foot79.fff.fr)



<http://foot79.fff.fr>



## COMMISSION DES JEUNES È DISTRICT DES DEUX-SEVRES - FINALES DES CHAMPIONNATS È SAMEDI 26 MAI à BEAUVOIR

09H30 . Accueil des équipes disputant les finales des championnats U13 D3 et D4.

10H00 . Accueil des équipes disputant la finale du championnat U13 D2.

14H00 . Accueil des équipes disputant les finales des championnats U15 D2 et D3.

16H00 . Accueil des équipes disputant la finale du championnat U17 D2.

Horaires	Honneur		Annexe	
	Terrain A	Terrain B	Terrain C	Terrain D
10H30	U13 D3 A / B	U13 D3 C / MS	U13 D4 A / B	U13 D4 C / D
11H00	U13 D2 A / B	U13 D2 C / MS		
11H30	U13 D4 A / C	U13 D4 D / B	U 13 D3 A / C	U13 D3 MS / B
12H00			U13 D2 A / C	U13 D3 MS / B
13H30	U 13D3 A / MS	U13 D3 C / B	U13 D4 A / D	U13 D4 C / B
14H00	U13 D2 A / MS	U13 D2 C / B		
15H00	Finale U15 D2		Finale U 15 D3	
17H00	Finale U17 D2			

### REGLEMENT

- **Aucun joueur ayant disputé plus de sept matches officiels (championnat) en équipe(s) supérieure(s) ne pourra participer aux finales.**
- **Présentation obligatoire des licences (foot clubs - foot compagnon ou photocopies couleurs).**

#### U13

Formule championnat . 1 poule de 4 équipes par division.

Durée des rencontres : 20 minutes sans mi-temps.

Les points :

Victoire = 3 points. Nul = 1 point. Défaite = 0 point. Forfait ou pénalité = -1point.

Classement :

En cas d'égalité dans la poule, le classement est effectué en tenant compte :

- du classement aux points du ou des matches joués entre les ex-æquo.
- de la différence entre les buts marqués et concédés lors du ou des matches joués entre les ex-æquo.
- de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve.
- au plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve.
- il sera procédé à une série de tirs au but (5 tirs). Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage (à égalité de tirs).

#### U15

La durée des rencontres est de 2 X 40 minutes.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but (5).

Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage (à égalité de tirs).

**U17**

La durée des rencontres est de 2 X 45 minutes.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but (5).

Si nécessaire, nouvelle série avec arrêt au premier avantage (à égalité de tirs).

**→ PLANNING DES RENCONTRES EN PIECE JOINTE**